



Avis n°20-75549

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

[https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"20-75549"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **60**

Annonce No **20-75549**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Agglomération Région de Compiègne, place de l'Hôtel de Ville - CS 10007, Point(s) de contact :
Service de la commande publique, 60321, Compiègne Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 44 37 31 12,
Courriel : service.marches@agglo-compiegne.fr, Code NUTS : FRE22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://marches.agglo-compiegne.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.agglo-compiegne.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet,
à l'adresse : <https://marches.agglo-compiegne.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marches.agglo-compiegne.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Missions d'architecte urbaniste ensemblier et de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet de rénovation urbaine d'intérêt national ANRU II

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71241000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : L'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne (ARCBA) et ses partenaires (ANRU, CdC, Action Logement, OPAC de l'Oise, Clésence, Ville de Compiègne, Région Hauts de France principalement) s'engage dans un projet important de renouvellement urbain d'intérêt national NPNRU sur deux quartiers prioritaires : le Clos des Roses (secteur les Musiciens), la Victoire (secteur Maréchaux sud et centre commercial de la Victoire). LARC est le porteur global du projet NPNRU. Le projet a été élaboré lors d'une phase de préfiguration (2016-2019) qui a permis d'arriver à une validation du projet NPNRU en comité national d'engagement (CNE) ANRU le 18 novembre 2019. La réalisation du projet devrait s'échelonner sur environ huit ans.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71241000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 79311000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution : Ville de Compiègne, quartiers:- le Clos des Roses (secteur les Musiciens),- La Victoire (secteur Maréchaux sud et centre commercial de la Victoire).

II.2.4) Description des prestations : Missions d'architecte urbaniste ensemblier et de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet de rénovation urbaine d'intérêt national ANRU II. Il s'agit d'un marché ordinaire comportant des phases :- Phase 1 : Mission d'architecte urbaniste paysagiste ensemblier du projet NPNRU / Assistance à l'élaboration de cahier des charges pour des études complémentaires confiées à des prestataires extérieurs,- Phase 2 : Mission de maîtrise d'œuvre : phase AVP sur l'ensemble des aspects du projet urbain, Phase 3 : Mission de maître d'œuvre : accompagnement en phase PRO sur les dessins de surface des zones à forts enjeux urbains,- Phase 4 : Mission de maîtrise d'œuvre espaces verts et aires de jeux (PRO => AOR).



II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Méthodologie et valeur technique / Pondération : 60 points

Prix :

1. Prix / Pondération : 40 points

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 96

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu à prix forfaitaire (DPGF) et par des prix unitaires (BPU) pour des prestations ponctuelles. Ce marché fait l'objet d'une clause d'insertion par l'activité économique OBLIGATOIRE.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnée au code de la commande publique (signée et datée),- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail. Vous voudrez bien remettre également :- une attestation de régularité au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,- la liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail,- les attestations de cotisations de congés payés, chômage intérimaires et retraite,- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.1.2) Capacité économique et financière



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles,- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années,- Déclaration sur l'honneur sur la régularité vis-à-vis des impôts, taxes et cotisations sociales: Les attestations et certificats fiscaux, parafiscaux et sociaux.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin),- Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte,- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché,- Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité,- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché,- Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise,- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :



IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

27 juillet 2020 - 10:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 28 juillet 2020 - 14:00 Lieu : Locaux de l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne.

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La date et l'heure d'ouverture des plis sont données à titre indicatif. Elles pourront être reportées pour des raisons d'organisations ou d'intérêt général.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le Dossier de consultation des Entreprises est en accès libre et gratuit par téléchargement sur le profil acheteur : <https://marches.agglo-compiegne.fr>. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches.agglo-compiegne.fr/>. Les modalités de remise des offres sont indiquées dans le règlement de la consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000, Amiens, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, Fax : (+33) 3 22 33 61 71, Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe-et-Moselle - 1, rue du Préfet Claude Érignac, 54038, Nancy Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 83 34 25 65, Courriel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr, Fax : (+33) 3 83 34 22 24

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000, Amiens, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, Fax : (+33) 3 22 33 61 71, Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 juin 2020